

# UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS POUR DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Le DAC, c'est une équipe pluriprofessionnelle de coordinateurs de parcours, aux compétences variées (infirmier, psychologue, assistant social, éducateur spécialisé...), et sous la supervision d'un Médecin Gériatre.

L'équipe se complète d'un pôle  
« Administratif & Gestion de projets »

## NOTRE ÉQUIPE



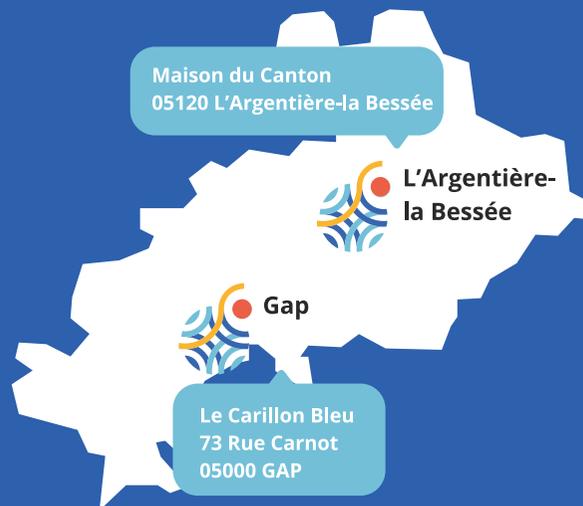
## NOTRE FINANCEUR



## NOTRE PORTEUR



## 2 ANTENNES...



## ... 1 SEUL NUMÉRO !



04 92 23 41 08



[contact@dac05.fr](mailto:contact@dac05.fr)

Pour toute information nominative à caractère confidentiel, merci d'utiliser une messagerie sécurisée.



[www.dac05.fr](http://www.dac05.fr)

Conception et impression WebSensio 04 92 44 13 73 • Photos et illustrations : DAC05, Freepik, NounProject  
Sauf erreur typographique Ne pas jeter sur la voie publique



Un recours pour les professionnels des Hautes-Alpes au service des usagers



04 92 23 41 08



[www.dac05.fr](http://www.dac05.fr)

## LES MISSIONS DU DAC



Votre DAC Hautes-Alpes a pour mission **d'aider et d'accompagner les professionnels du territoire** (sanitaires, sociaux et médico-sociaux) **dans les situations individuelles** qui leur posent problèmes (quels que soient l'âge ou les pathologies) et **dans l'organisation globale des parcours de Santé complexes**.

Aux situations individuelles problématiques sans critère prédéterminé

- 1 Informer ou orienter** vers les ressources adéquates
- 2 Coordonner la prise en charge et l'accompagnement** des personnes :
  - **Évaluer** les besoins du patient
  - **Trouver, programmer et planifier** les interventions nécessaires et soutenir la **coordination et la concertation** des professionnels
  - **Accompagner de façon renforcée et intensive** les situations très complexes et spécifiquement les personnes présentant des troubles cognitifs et/ou de la santé mentale.

Mission complémentaire

Apporter une **Expertise Gériatrique** à domicile

## À l'organisation des parcours de santé complexes

Le DAC accompagne **l'évolution des pratiques professionnelles et des organisations territoriales** en vue de garantir un accès à la santé pour tous. Il met à disposition son expertise et son analyse du territoire afin de :

- Réaliser des **états des lieux et des diagnostics**,
- Assurer une **veille sur les ruptures de parcours**,
- Impulser et animer **des groupes de travail et partenariats**,
- **Animer et informer** le territoire par l'organisation de rencontres et d'actions de sensibilisation ou par la diffusion d'informations.



## LES GRANDS PRINCIPES D'UN DAC

Un DAC répond toujours à 4 grands principes :

- 1** Il ne remplace jamais un professionnel ou une structure assurant la mission demandée. Il agit toujours en subsidiarité de l'ensemble des professionnels du territoire.
- 2** Il ne fait jamais sans l'avis du médecin traitant de la personne concernée.
- 3** Il ne gère jamais les urgences vitales et ne remplace pas le centre 15 !
- 4** Il mène des projets selon un plan d'actions décidé par les membres de sa gouvernance (instance de concertation représentative du territoire).

Pour en savoir +



[www.dac05.fr](http://www.dac05.fr)